

**Liste des délibérations**  
**Séance du Conseil Municipal du 16 avril 2026**

Présents : ARGENTIER Mathieu – CALMES Stéphan – CAZES Anaïs - CONSTANS Hélène – DELMAS Michel - FORMENTIN CALMELS Cécile – JUERY Thomas – LEMOUZY Jérôme - MIQUET Pierre-Yves – PALAYRET Valérie - PEYRAC Ingrid – QUINIOU Antoine – TESTOR Edwige - VIDAL Bernard  
Absents excusés : BOUSQUIE Anne (Pouvoir à Anaïs CAZES) - CARNUS Irma (Pouvoir à Pierre-Yves MIQUET) – RICARD Aurélie (pouvoir à Edwige TESTOR) - ROUS Sébastien (Pouvoir à Antoine QUINIOU) – TRIANO Francine (Pouvoir à Thomas JUERY)

**Ordre du jour :**

- Délibération pour nommer un secrétaire de séance
- Délibération pour approuver les procès-verbaux des réunions du 20 mars 2026 et du 26 février 2026
- Délibération de principe pour s'opposer à l'installation de mâts de mesure et l'implantation d'éoliennes sur la commune de Palmas d'Aveyron
- Vote des Comptes Financiers Uniques pour les budgets principal, assainissement, photovoltaïque et lotissement
- Délibération pour affecter les résultats de fonctionnement 2025
- Vote des taux des taxes 2026 : Foncier Bâti, Foncier Non Bâti et Cotisation Foncière des Entreprises
- Délibération pour attribuer les subventions
- Vote des Budgets Primitifs des budgets principal, assainissement, photovoltaïque et lotissement
- Délibération pour créer les commissions communales et nommer les membres
- Délibération pour désigner les délégués aux divers syndicats
- Délibération pour émettre un avis sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac arrêté en séance de conseil communautaire du 25 février 2026
- Délibération pour modifier la délibération 202501-11 créant un emploi d'adjoint technique afin de valider la possibilité d'ouvrir le poste à des contractuels
- Délibération pour réviser les tarifs assainissement.
- Compte rendu des décisions du maire
- Questions diverses

**Nomination d'un secrétaire de séance**

Madame Cécile FORMENTIN CALMELS est nommée secrétaire de séance

**Délibération pour approuver les procès-verbaux des réunions des 26 février 2026 et 20 mars 2026**

Approbation PV 26/02/2026 *Vote 18 Pour 4 Abstentions (Ingrid PEYRAC – Aurélie RICARD – Irma CARNUS – Bernard VIDAL*

Approbation PV 20/03/2026 *Vote à l'unanimité*

**Délibération de principe pour s'opposer à l'installation de mâts de mesure et l'implantation d'éoliennes sur la commune de Palmas d'Aveyron**

Le conseil municipal exprime son opposition de principe à toute installation d'un mat de mesure et/ou d'éoliennes sur le territoire communal, s'engage à défendre son opposition dans toutes les procédures administrative en cours ou à venir, s'engage à demander aux autorités compétentes de ne pas autoriser de tels projets.

*Vote à l'unanimité*

**Vote des Comptes Financiers Uniques pour les budgets principal, assainissement, photovoltaïque et lotissement**

Sous la présidence de Monsieur Pierre Yves MIQUET

Les comptes financiers uniques sont approuvés.

*Vote : Budget principal : vote à l'unanimité - Budget lotissement : 17 voix Pour – 1 abstention (Michel DELMAS) - Budget assainissement : vote à l'unanimité - Budget photovoltaïque : vote à l'unanimité*

**Délibération pour affecter les résultats de fonctionnement 2025**

Le conseil municipal valide l'affectation des résultats de fonctionnement pour les budgets assainissement, photovoltaïque et le budget principal.

*Vote à l'unanimité*

**Vote des taux des taxes 2026 : Foncier Bâti, Foncier Non Bâti et Cotisation Foncière des Entreprises**

Le conseil municipal maintient les taux actuels : Foncier bâti : 29.69 % - Foncier non bâti : 50.90 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 10.85 %.

*Vote à l'unanimité*

### **Délibération pour attribuer les subventions 2026**

Le conseil municipal valide l'attribution des subventions suivantes : APE Cruéjols 2 850 € (1 750 € participation aux transport – 1 100 € voyage scolaire) - APE Palmas 3 150 € (1 750 € participation aux transport – 1 400 € voyage scolaire) – FNACA / 100 € - Pêche AAPPMA Laissac : 300 € - ADMR portage des repas : 200 €.

*Vote à l'unanimité*

### **Vote des Budgets Primitifs des budgets principal, assainissement, photovoltaïque et lotissement**

Le conseil municipal approuve l'ensemble des budgets primitifs 2026.

*Vote à l'unanimité*

### **Délibération pour créer les commissions communales et nommer les membres**

Le conseil municipal valide la création de 4 commissions communales : Finances – Cadre de vie – Affaires sociales et publiques – Communication Culture Tourisme et nomme ses membres.

*Vote à l'unanimité*

### **Délibération pour désigner les délégués aux divers syndicats**

Le conseil municipal désigne ses représentants dans les divers syndicats et organismes.

*Vote à l'unanimité*

### **Délibération pour émettre un avis sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac arrêté en séance de conseil communautaire du 25 février 2026**

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de PLUI arrêté de la Communauté de communes des Causses à l'Aubrac, conformément aux dispositions du Code de l'Urbanisme et autorise le Maire, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

*Vote : 14 voix Pour et 5 Abstentions (Mathieu ARGENTIER – Anaïs CAZES – Michel DELMAS - Valérie PALAYRET - Ingrid PEYRAC)*

### **Délibération pour modifier la délibération 202501-11 créant un emploi d'adjoint technique afin de valider la possibilité d'ouvrir le poste à des contractuels**

Le conseil municipal modifie la délibération créant un poste d'adjoint technique en ce sens que ce poste peut éventuellement être pourvu par un agent contractuel pour pallier l'absence de candidats.

*Vote à l'unanimité*

### **Délibération pour réviser les tarifs assainissement.**

Le conseil municipal révisé les tarifs d'assainissement collectif applicables en 2027 sur la consommation 2026 :

Part fixe : 110 € TTC - Part variable : 1.65 €/m<sup>3</sup>

La taxe de raccordement applicable à compter du 1<sup>er</sup> mai 2026 est fixé à 1 000 €.

*Vote : 18 voix Pour et 1 Abstention (Thomas JUERY)*

*Fin de séance à 22 heures 30*

La secrétaire,  
Cécile FORMENTIN CALMELS

Le Maire,  
Hélène CONSTANS

**Le registre des délibérations est mis à disposition du public à la Mairie de Coussergues**